



DANS LE CADRE DE FRANCE 2030, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION SOUTIENNENT LES ENTREPRISES DU SECTEUR



► POURQUOI REJOINDRE L'ACCÉLÉRATEUR CONSTRUCTION ?

- Adaptez votre stratégie et vos leviers opérationnels pour surmonter les difficultés conjoncturelles
- Améliorez votre productivité
- Faites de la décarbonation et de la rénovation une opportunité business

**UN PROGRAMME SUR 18 MOIS
QUI COMBINE LES 3 PILIERS
DE L'ACCOMPAGNEMENT DE BPIFRANCE
POUR ATTEINDRE UNE CROISSANCE PÉRENNE**



CONSEIL



UNIVERSITÉ



MISE EN
RÉSEAU

► POUR QUI ?

Vous dirigez une PME ou une ETI du secteur de la Construction : industrie de la construction, bâtiment et services.

Et votre entreprise respecte les conditions suivantes :

- Un **chiffre d'affaires supérieur à 2 M€**
- Plus de 10 collaborateurs
- Au moins 3 ans d'existence

Vous avez la main sur les orientations stratégiques et les décisions d'investissement de votre entreprise ?

Et vous êtes motivé, doté d'ambition pour votre entreprise, prêt à challenger et à être challengé ?

**Seulement 30 entreprises seront sélectionnées :
Candidatez dès à présent au programme !**

► PAR QUI ?

- **Bpifrance**, banque publique d'investissement, finance, investit et accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement
- **La Banque des Territoires** est une direction de la Caisse des dépôts qui propose des solutions de conseil et de financement pour accompagner le développement des acteurs locaux

Avec le soutien de :

- Conseil National de l'Industrie
- Batimat
- Reed Expositions
- Pôle Fibres Energivie
- Win-Lab

UN PROGRAMME POUR RÉVÉLER LE POTENTIEL DE VOTRE ENTREPRISE

Bénéficiez d'un parcours intensif de 18 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

En tant que dirigeant, vous pouvez, occasionnellement et en fonction des conditions sanitaires en vigueur au moment du programme, être accompagné ou faire intervenir des membres de votre comité de direction aux événements et formations.

Du conseil sur mesure

Pour les entreprises réalisant un CA entre 2 et 10 M€ :

16 jours incluant

- 3 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance
- Une mission d'entrée de 3 jours
- 10 jours de conseil complémentaires

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ :

39 jours incluant

- 9 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance
- Une mission 360° de 10 jours
- 20 jours de conseil complémentaires

6 journées de formation avec une grande école partenaire

- Stratégie, nouveaux business model
- Enjeux de la transition énergétique et écologique
- Financement du développement
- Gouvernance
- RH et marque employeur
- Leadership

Des rencontres filières pour développer vos relations business

- **6 journées filières** construites sur mesure avec les partenaires du programme
- **Des temps forts de promotion avec**
- 4 webinaires « Regards d'experts »
- Du partage d'expérience entre pairs

LE COÛT DU PROGRAMME

Pour les entreprises réalisant un CA compris entre 2 et 10 M€ :

- **2 833€ HT / trimestre** avec un paiement en 6 échéances

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ :

- **5 500€ HT / trimestre** avec un paiement en 6 échéances

Ce programme est financé par le Gouvernement dans le cadre de France 2030

DATE DE LANCEMENT

11 JUILLET 2023

POUR VOUS INSCRIRE

Anne Gargov
Cheffe de Programme Accélérateur
anne.gargov@bpifrance.fr
06 61 82 74 15

Ou votre chargé d'affaires Bpifrance

